



Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social

«Accompagnement de la vie en structure collective»

DE. AES

SANITAIRE ET SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL

■ Durée

525 heures en centre et 840 heures en entreprise

Parcours partiel sous conditions

■ Public

Tout public :

- Salariés d'entreprise en contrat de travail
- Contrat de professionnalisation
- Congé individuel de formation
- Demandeur d'emploi (pas de prise en charge par le Pôle Emploi ou la Région)

■ Validation

Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social spécialité «Accompagnement de la vie en structure collective», Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, niveau V

■ Lieu(x)

Lycée Professionnel Jean Rostand

Angoulême

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis

Objectifs

- Préparer le Diplôme d'État d'Accompagnant éducatif et social spécialité «Accompagnement de la vie en structure collective»
- Dans le cadre du projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interprofessionnelles et à la qualité de vie de la personne dans son milieu de vie
- Le certificat de spécialité «Accompagnement de la vie en structure collective» atteste des compétences nécessaires au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie collectif

Contenu

- **Domaine de formation 1** : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action social (126 heures d'enseignements socle et 14 heures d'enseignements de spécialité)

Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social ; Ethique et déontologie ; Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles ; Situations de handicap ; Situations d'exclusion sociale et conséquences ; L'organisation du secteur professionnel ; La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels

- **Domaine de formation 2** : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98 heures d'enseignements socle et 63 heures d'enseignements de spécialité)

Observation, écoute et relation ; Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie ; Notion de santé ; Ergonomie, aide à la mobilité et transferts ; La personne et son rapport à la nourriture ; Les rythmes du sommeil ; Les fonctions d'élimination ; Intimité, vie affective et sexualité ; La personne et son rapport au corps ; Les techniques et outils de communication verbale et non verbale ; Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné ; SST ; Notions d'hygiène ; Alimentation ; Les moments essentiels ; Accompagnements adaptés à la personne ; Accompagnements aux soins

- **Domaine de formation 3** : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63 heures d'enseignements socle et 28 heures d'enseignements de spécialité)

Travail en équipe et organisation ; Transmission et communication professionnelle ; Notions de projets ; Participation au projet personnalisé ; L'intervention en structure ; Participation à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet personnalisé ; La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement ; La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance

- **Domaine de formation 4** : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70 heures d'enseignements socle et 42 heures d'enseignements de spécialité)

Sociabilisation et inscription dans la vie citoyenne ; Les différentes dimensions d'accessibilité ; La famille et l'entourage ; Activités collectives ; Techniques éducatives et projet d'activité ; Méthodologie du projet d'animation ; Techniques éducatives et d'animation ; Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils

Pour toute information complémentaire :

05 45 67 57 22

commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr